

Troisième réunion du groupe de travail *Vie associative et mise en réseau* 1er juillet 2010, Cité Sociale de Fameck

Personnes présentes

Jeff AZARMGIN, Association culturelle Iranyar asbl
Bülent CETIN, Centre culturel des Alevis de Moselle
Thomas DOS SANTOS, Cap vers nos racines
Laeticia GANETO, Comité Spencer
Flavio PACHI, Comité Spencer
Renato SCHMIDT, Association capverdienne de Moselle

Animateurs : Martine FONTAINE, Anita HELPIQUET, Elisabeth KIRNDÖRFER

Pendant cette troisième et dernière réunion, notre questionnement sur un probable futur réseau a continué. Comme il n'y avait que peu de participants qui avaient également été présents à la première/deuxième rencontre, notre débat sur le réseau a été marqué par les interrogations sur son « pourquoi ? » et « comment ? »

Le fonctionnement d'un réseau : Questions de base

Nous avons d'abord essayé de trouver des réponses à des questions « de base », qui portaient sur les points suivants :

« Limites » des associations

Surtout Thomas a accentué à plusieurs reprises les conditions qui « limitent » le travail, l'efficacité et l'avancement des associations, comme p.ex. le bénévolat, le manque de permanents, de moyens, l'« amateurisme » etc. S'engager – en plus pour l'association – dans le cadre d'un réseau dépasserait les capacités de beaucoup de personnes, ou bien exigerait un « double-bénévolat », difficilement réalisable tenant compte des réalités de vie de chacun. Thomas a posé notamment la question, si les associations avaient assez de compétences, de ressources et de professionnalisme pour s'investir dans un réseau. « *Toutes les associations ne pourraient pas se lancer dans un tel engagement.* »

Solution: Offrir des formations en coopération avec les acteurs installés sur le territoire, qui connaissent sa réalité

La différence entre les régions

Les participants ont également attiré l'attention sur le fait qu'entre la France et le Luxembourg, il y aurait des différences concernant – entre autres – leur organisation politique. En France, tout serait « *plus difficile* » - p.ex. en ce qui concerne l'appui porté par gouvernement aux associations – et les associations issues de l'immigration, installées en Lorraine, auraient plus de difficultés à accéder à des financements (contrairement à des associations promouvant l'identité de la région : patrimoine sidérurgique etc.) Étant plus éloignées du centre de pouvoir politique, l'impact que les associations pourraient avoir sur ce dernier ne peut pas s'effectuer dans la même « *mesure* ».

En même temps, Thomas a souligné – en se référant à sa propre expérience professionnelle – que la relation entre le Luxembourg et la Lorraine « *existe* » et qu'un mise en réseau, par conséquence, serait « *possible* ».

« Degré » de formalisation

Malgré les questions, les participants partagent l'avis sur la faisabilité de la mise en réseau – « C'est faisable, mais il faut une vraie coordination. » Surtout Renato a mis l'emphase sur la nécessité – au cas de la formation d'un réseau – d'une « structure », d'un « point de chute », d'une « base concrète », à partir duquel les associations pourraient partager les informations, être éclairées sur les différentes démarches et « mutualiser les choses » – à l'exemple du RAIL. Les participants s'interrogeaient sur le degré de formalisation de cette « structure compétente » : elle ne devrait être ni « centralisée », ni trop informelle : « Juste pour dialoguer comme sur Facebook, ça ne sert à rien. ». Il ne suffit pas de « juste les mettre entre elles. » Pour réaliser une « démarche commune », Thomas a préféré appeler cette formalisation « pôle des structures migrantes ». On se distancie d'une structure trop institutionnelle – qui aurait pour vocation centrale de coopérer avec les instances étatiques – et se déclare favorable à un réseau qui répondrait d'un côté aux besoins/manques des associations issues de l'immigration (référence au compte-rendu de la deuxième réunion) et porterait un message politique/culture/social de l'autre.

Un futur réseau : Principes de base

Avant de approfondir ce « double-volet » d'un futur réseau, le groupe a évoqué quelques principes de base :

Autonomie

À l'exemple de la Fédération des associations d'Alevis en France, Bülent a mis l'accent sur l'importance de l'autonomie qui serait à maintenir à tout prix dans la mise en place d'un réseau : « *Nous sommes organisés à niveau national et même européens, mais on est libres. Tout le monde est libre.* » Une des bases du réseau serait donc de ne jamais atteindre l'autonomie de chaque association.

Réseaux locaux

Autre principe important : le réseau Grande Région doit s'appuyer sur des réseaux locaux. Les associations locales – déjà travaillant ensemble, s'entraïdant, échangeant leurs compétences – doivent jouer le rôle de « relais ». Thomas et Renato ont raconté les expériences qu'ils ont fait en assurant la vie associative de tous les jours – en réseau – comme c'était le cas pour l'association *Cap vers nos racines*, ou bien pour l'événement qui s'est déroulé à Fameck le week-end du 24 juin, l'inauguration de la place Amilcar Cabral.

La notion du « *bassin de vie* », c'est-à-dire les agglomérations de villes entre lesquelles circulent les personnes, a été repris par Renato pour mettre en lumière le « *brassage et métissage* » qui si effectuerait déjà.

Basé sur ces expériences locales, les participants avancent l'idée de favoriser davantage de partenariat entre les associations – non pas limité aux localités mais sur le territoire de la Grande Région.

Thématiques / préoccupations communes

Les propos et discussions ont laissé apparaître, comme déjà évoqué, un double-volet en ce qui concerne le « fond » d'un possible réseau – d'un côté basé sur les besoins/manques des associations issues de l'immigration, de l'autre sur une voix commune qui s'exprimerait au niveau de la Grande Région.

Créer des outils

Le réseau aurait pour vocation à faciliter la vie associative et répondre aux besoins divers des associations issues de l'immigration. Ce soutien dans la conception/réalisation/le suivi de projets et de manifestations, l'accès aux financements publics, avec l'information sur les dispositifs etc. pourrait se faire p.ex. à travers un accompagnement et, plus en général, par une « *transmission des compétences* », par des intervenants professionnels. La mise à disposition de formations qui permettraient les différents acteurs à travailler de façon plus efficace a déjà été abordée lors de la deuxième rencontre. Notion plus technique – le réseau aiderait à renforcer la société civile.

Croisement de regards

Au lieu de considérer les différences interterritoriales uniquement comme obstacle à la réalisation d'un réseau, ces dernières peuvent justement motiver la mise en réseau car il permettrait un croisement de regards, des revendications basées sur les comparaisons entre les différents fonctionnements nationaux (exemple : lois d'immigration – double-nationalité, regroupement familial...), de faire avancer les sociétés en se référant sur les expériences faites par les voisins etc.

Voix commune

La démarche commune de la Fédération des Alevis de France pourrait servir d'exemple pour un message/engagement commun que le réseau pourrait dégager : au niveau européen, cette Fédération a pour but de lutter contre les discriminations, valoriser et faire connaître la culture Alevi, défendre ses droits et libertés et militer pour une reconnaissance.

L'idéal d'une implication d'associations issues de l'immigration dans un réseau serait donc de participer à la fois aux événements divers, dans un esprit de découverte, assurer son engagement local et s'exprimer plus collectivement concernant les questions qui touchent toutes les associations issues de l'immigration des pays tiers.

Le réseau permettrait de surpasser toutes les divisions qui existent p.ex. entre des associations plus religieuses et les associations plus laïques – « *on ne s'entend pas* » ; « *on n'a pas les mêmes idées* » – en se regroupant autour de préoccupations communes comme ils sont discutés dans les six groupes de travail du projet.